



**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF**  
**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N°14/AT/DOT37/SDFS/DAL/2023**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tindouf lance un avis de consultation nationale pour :

**Prestation de restauration et pause-café**

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

Le présent cahier des charges est réservé aux soumissionnaires possédant des locaux basés à la wilaya de Tindouf ayant un registre de commerce dans le domaine de la restauration, titulaires de l'article 601208 et qui a pour objet de définir les modalités et les conditions de participation à la concurrence des critères de choix d'un prestataire afin d'aboutir à la conclusion d'un contrat en vue d'assurer la prestation de restauration et pause-café au profit de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de TINDOUF en application des procédures de passation des marches en vigueur d'Algérie Télécom.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **Accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tindouf**  
**Département des Achats et Logistique**  
**Service des Achats**  
**Adresse : Tindouf Lotfi accoté station-service Touhami**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de mille dinars (1000,00 DA), non Remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001004110300000175/21

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

Le soumissionnaire devra déposer une offre séparée portant l'ensemble des documents du dossier de la consultation, à savoir :

**1-Dossier Administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **dossier administratif** »

**2-Une Offre Technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre technique** ».

**3-Une Offre Financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre financière** ».

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION N° 14/AT/DOT 37/SDFS/DAL/2023**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TELECOMMUNICATIONS DE TINDOUF**  
**ROUTE TINDOUF LOTFI A COTE STATION DE SERVICE TOUHAMI -TINDOUF-**  
**« Prestation de service de Restauration et pause-café»**

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION  
DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de dix (10) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 07h00 à 11h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 11h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

**Le Directeur Opérationnel des Télécommunications**